

MONIKA SUŁKOWSKA
Université de Silésie, Katowice

ÉQUIVALENCE INTERLINGUALE DES EXPRESSIONS FIGÉES

The aim of the article is to discuss some issues concerning the problem of interlinguistic equivalence of phraseologisms. The article presents definitions of phraseological units and different aspects of equivalence. In this work, the author presents analysis of the concrete linguistic material (a series of sequences including names of the human body parts in French, Italian and Polish) and he discusses classification of the potential equivalents in homologue categories, partial correspondents and idioms.

Keywords: interlinguistic equivalence of phraseologisms, defining phraseological units, classifications of equivalents, equivalence of somatic expressions.

1. Notion d'équivalence – revue historique

La notion d'équivalence, employée en linguistique, a ses origines dans la traductologie et dans la tradition d'interpréter et concerne, au moins dans sa vocation typique, la perspective interlinguale. Le terme d'équivalence, sans être défini, a été introduit à la linguistique par R. Jakobson dans l'article intitulé *On Linguistic Aspects of Translation* (1959), et est apparu au niveau des réflexions concernant différents types de traduction et l'essence de la traduction elle-même. En 1964 E. Nida, linguiste américain qui étudiait et interprétait des textes bibliques, dans son oeuvre *Towards the Science of Translating* a fondé une dichotomie importante en distinguant d'un côté, **l'équivalence formelle**: focalisée sur la symétrie exacte entre le contenu et la forme dans le texte-source et le texte d'arrivée, et de l'autre, **l'équivalence dynamique** dans laquelle il s'agit d'atteindre un effet de communication parallèle chez les destinataires des deux textes. Plus tard, la question d'équivalence devient un problème central dans le livre de J.C. Catford intitulé *A Linguistic Theory of Translation* (1965) et par conséquent, la notion elle-même est transplantée aux études contrastives qui commencent à se développer vivement à l'époque. En effet, des analyses traductologiques et contrastives dans les années 60, 70, et 80 du XX^e siècle se concentrent très souvent sur le problème d'équivalence. J.-P. Vinay et J. Darbelnet (1958), dans leur livre consacré à la confrontation de la langue française et anglaise et évidemment, aux problèmes contrastifs, eux, présentent sept méthodes de traduction et emploient

le terme d'équivalence pour désigner l'une des méthodes indirectes, qui consiste à exprimer la même situation communicative à l'aide de différents moyens stylistiques, p.ex. *Open to the public* (angl.) i *Entrée libre* (fr.). Par contre, en 1968, O. Kade dans son article (O. Kade, 1968) propose de distinguer quatre types d'équivalence:

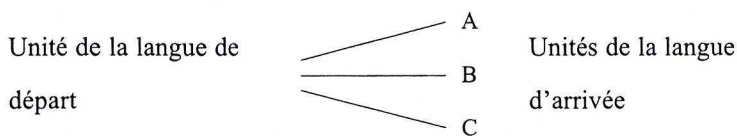
- Totale Äquivalenz – la correspondance idéale de type 1 : 1 au niveau formel et sémantique.
- Fakultative Äquivalenz – une unité possède plusieurs correspondants.
- Approximative Äquivalenz – une unité possède un équivalent partiel.
- Null Äquivalenz – il n'y a pas de correspondant.

W. Koller (1979), en analysant l'équivalence des textes, distingue en revanche cinq types d'équivalence, à savoir:

- Équivalence de dénotation – le texte traduit devrait transmettre l'information contenue dans le texte-source, avant tout celle concernant la réalité extralinguistique.
- Équivalence de connotation – le texte-cible devrait relever du même style par rapport au texte d'origine.
- Équivalence de norme textuelle – le texte traduit devrait correspondre à une catégorie donnée (p.ex. texte littéraire, scientifique, spécialisé ...)
- Équivalence pragmatique – le texte-cible devrait être bien adapté à la connaissance du destinataire pour qu'il puisse être bien compris.
- Équivalence formo-esthétique – le texte d'arrivée devrait susciter le même effet esthétique que le texte d'origine.

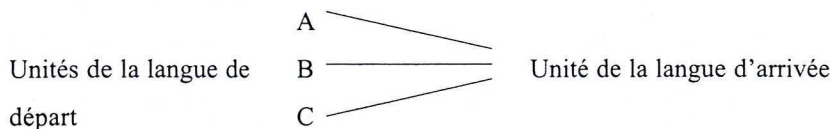
De plus, W. Koller (ibidem) distingue aussi quelques relations possibles au cas de l'équivalence lexicale, c'est-à-dire:

- Relation 1 : 1 – une unité de la langue d'origine correspond à une unité de la langue-cible.
- Relation l'un : plusieurs



P.ex. *river* en angl. et *fleuve, rivière* en fr.

- Relation plusieurs : l'un



- Relation 1 : 0 – il n'y pas d'équivalent dans la langue-cible.
- Relation l'un : partie – p.ex. *Geist* en allemand et *esprit* en français.

W.N. Komissarow (1980) propose au contraire une vision graduelle de l'équivalence et distingue cinq types d'équivalence interprétative, à savoir:

- Premier type – il englobe la condition minimale à satisfaire par le texte traduit par rapport à son texte d'origine. Il s'agit d'exprimer un but communicatif qui est analogue.
- Deuxième type – quand le texte d'arrivée se réfère à la même situation que le texte-source. Nous assistons ici à l'identité de situation. Deux textes parlent de la même chose en employant quand même des mots différents.
- Troisième type – on observe une identité sémantique (les équivalences du premier et du deuxième type sont aussi conservées).
- Quatrième type – quand l'équivalence se réalise au niveau de l'expression. Le texte d'origine et celui d'arrivée sont semblables sur les plans lexical et syntaxique (tous les types précédents sont aussi conservés).
- Cinquième type – lorsque l'équivalence se réalise au niveau des mots (on observe à la fois des équivalences précédentes).

Dans les années 90 du XX^e siècle la question d'équivalence est encore analysée par des chercheurs allemands, p.ex. par W. Koller, J. House, R. Stolze, et par A. Pym, chercheur anglais (p.ex. dans sa publication de 1992 intitulée *Translation and Text Transfer*).

Parallèlement M. Ballard dans son oeuvre de 1992 distingue trois types d'équivalence, c'est-à-dire:

- Équivalence directe – autrement dit, la traduction littérale qui consiste à remplacer des unités lexicales et des structures par d'autres qui sont tout à fait analogues.
- Équivalence indirecte – pour exprimer la même idée, les langues se servent de différentes formes. Ce type montre qu'à côté des différences morphologiques et syntaxiques on peut trouver quand même certaines ressemblances dans les langues.
- Équivalence idiomatique – elle concerne des structures figées, des clichés, des idiotismes, des proverbes. Il faut donc traiter une unité dans son ensemble et chercher son équivalent complet. Ce type nous informe des différences qu'on ne peut pas négliger dans le processus de traduction.

2. Équivalence sémantique, formelle, fonctionnelle et référentielle

Dans la traductologie et dans la linguistique comparative on admet souvent la distinction traditionnelle entre l'**équivalence sémantique et formelle**. Aussi les équivalents sémantiques possèdent-ils un sens analogue et suscitent-ils la même réaction communicative bien que leurs structures formelles et lexicales soient différentes. Par contre, les équivalents formels, à côté du sens commun, conservent également les structures formelle, lexicale et syntaxique qui sont parallèles. Mais l'équivalence formelle reste en fait une notion graduelle parce que les différences qui existent dans les langues naturelles et qui résultent avant tout de leurs qualités grammatico – syntaxiques empêchent souvent de trouver une équivalence formelle complète. P.ex.

en confrontant des langues analytiques, telles que p.ex. le polonais, et des langues synthétiques, telles que p.ex. le français, il faut noter de fortes différences provoquées p.ex. par la présence ou l'absence des articles ou prépositions. La dichotomie entre l'équivalence formelle et sémantique et évidemment son contrecoup pratique ont contribué à introduire une notion d'**équivalence fonctionnelle**. Elle a été proposée en 1987 par P. Roberts Roda et M. Pergnier dans leur article consacré aux problèmes de l'équivalence au niveau de la traduction (P. Roberts Roda et M. Pergnier 1987). Suivant leur vision, l'équivalence ne correspond ni à l'identité sémantique ni formel. Pourtant il s'agit de conserver la fonction parallèle du texte de départ et celui d'arrivée. De plus, un autre aspect de l'équivalence est souligné par la notion d'**équivalence référentielle**. Ce terme apparaît p.ex. dans la conception de C. Hernández-Sacristán (1994). Dans ce cas-là, il s'agit d'accentuer le fait que les unités considérées comme équivalents référentiels renvoient au même objet dénoté.

3. Équivalence interlinguale et expressions figées

3.1. Notion d'expression figée et sa définition

Le groupe des expressions figées qui se forment et qui fonctionnent dans des langues naturelles est en réalité un groupe très hétérogène. Les limites de cette catégorie sont floues et sa structure interne est graduelle; elle reflète ainsi le trait fondamental du phénomène de figement, à savoir le trait de „continnum”. D'un côté, les expressions figées sont limitées, d'une façon plus ou moins arbitraire, par des séquences libres, tout à fait régulières et transparentes au niveau syntaxique et sémantique, de l'autre elles restent bornées par des unités complètement lexicalisées, où le processus de figement est déjà absolument finalisé. Suivant la classification de S. Skorupka (1969) qui se réfère directement au premier classement des unités figées proposé par CH. Bally (1951), il est possible de dire que les expressions figées englobent des groupements entièrement figés et des séries (structures qui restent encore partiellement lexicalisées). Au niveau formel, les expressions figées s'étendent par contre sur toutes les structures grammaticales et syntaxiques possibles. Elles peuvent donc fonctionner comme locutions nominales, verbales ou comme locutions-phrases. Dans la perspective pratique et formelle en même temps, les expressions figées sont bornées d'un côté par des noms composés de nature figée, de l'autre par des proverbes et locutions proverbiales. Par conséquent, les structures figées qui englobent différentes unités de la langue sont difficiles à définir de façon univoque, exhaustive et juste à chaque cas. Le plus souvent des définitions possibles accentuent certains aspects de ce phénomène.

Ainsi, pour F. de Saussure (sa définition a été rappelée p.ex. par G. Gréciano, 1984), l'expression figée est un type de signe qui se caractérise par la divisibilité de son signifiant et l'indivisibilité de son signifié. S. Skorupka (1982) considère comme unité figée une association de mots entièrement ou partiellement lexicalisée. D'habitude, une telle association a un sens nouveau, différent du sens des éléments composant

cette association. Selon B. Rejakowa (1986) l'expression figée est une association de deux mots au moins – caractérisée par un rapport d'asymétrie entre le plan de l'expression et celui du contenu. Pour A.M. Lewicki (1982) les unités phraséologiques sont au contraire des unités de langue possédant un trait caractéristique fondamental – la non-continuité, c'est-à-dire les composants d'une telle unité de langue ne rentrent pas dans des rapports d'antécédence et de séquence, typiques des composants des mots.

Dans les années 90 du XX^e siècle, une théorie très intéressante dans l'analyse des séquences figées a été proposée par G. Gross (1996), linguiste français. Il met en évidence quelques traits et paramètres qui permettent de délimiter des expressions figées d'une façon assez univoque et précise, et qui sont susceptibles de jouer le rôle de critères du figement. Le premier, c'est la **polylexicalité** des unités figées. On peut donc parler du figement si l'on a affaire à une suite de plusieurs mots non soudés. Les éléments composant une séquence figée doivent avoir, par ailleurs, un fonctionnement syntaxique autonome. En outre, G. Gross (ibidem) souligne, se référant ainsi à la tradition romane issue de la conception de Ch. Bally, que toutes les expressions figées se caractérisent par des **degrés de figement**. Ce figement peut avoir *un caractère linguistique*: dans ce cas-là, nous pouvons parler de l'opacité sémantique et syntaxique des syntagmes figés; ou *un caractère d'utilisation*: dans ce cas-là, la syntaxe est régulière, la lecture littérale est possible, mais tel ou tel syntagme fonctionne comme unité figée en raison de la tradition d'emploi (p.ex. proverbes, citations). De plus, selon G. Gross (ibidem) le figement devrait être analysé à deux niveaux: syntaxique et sémantique. L'expression est **figée du point de vue syntaxique** quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles. La construction est d'autant plus figée qu'elle a moins de propriétés transformationnelles, à savoir qu'elle refuse p.ex. la passivation, la relativisation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction ; on observe aussi le blocage des paradigmes synonymiques. Par contre, elle est **figée sémantiquement** quand son sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand on ne peut pas le déduire du sens des éléments composants. Pour G. Gross le processus de figement ainsi que ses produits en forme d'expressions figées constituent un **phénomène de „continuum”** à tous leurs niveaux. Ce sont des unités intermédiaires entre les catégories simples dont elles ont les fonctions syntaxiques et les syntagmes dont elles ont perdu l'actualisation.

Le caractère graduel des séquences figées a été aussi bien présenté par S. Mejri (1997), autre linguiste francophone. Suivant la pensée de S. Mejri (ibidem), les séquences figées s'organisent entre deux pôles extrêmes, à savoir entre les séquences totalement transparentes et celles qui sont fortement opaques. En s'appuyant sur le schéma de S. Mejri (ibidem, p. 49), il est possible de présenter cette gradation de la manière suivante:

Séquences libres. Sens compositionnel.	Séquences figées. Sens compositionnel.	Séquences figées. Sens abstrait déductible des éléments de la séquence.
	p.ex. <i>Il est glissant comme une anguille.</i>	p.ex. <i>Pas à pas, à petits pas, un pas de géant.</i>
Séquences figées dont le sens est déductible à la fois à partir de ses éléments et du contexte.	Séquences figée dont le sens n'est déductible que des éléments fournis par le contexte.	Séquence figée dont le sens n'est pas déductible de ses constituants.
p.ex. <i>Sable mouvant; Mordre la poussière.</i>	p.ex. <i>Avaler des couleuvres; Être sur son trente-et-un.</i>	p.ex. <i>Victoire à la Pyrrhus; Ouvrage à la Pénélope.</i>

3.2. Équivalence interlinguale des expressions figées – revue des conceptions

L'équivalence des textes ou des lexèmes séparés possède, comme nous l'avons déjà mis en évidence, une longue tradition linguistique. Le problème en question est largement discuté au niveau de la théorie et de la pratique de traduction, et en même temps dans la linguistique contrastive. Mais il existe relativement peu de travaux ne traitant que de l'équivalence des expressions figées. Cette question reste pourtant très actuelle du fait que les structures figées sont en général intraduisibles d'une façon littérale d'une langue à une autre, et que de plus, elles sont souvent idiomatiques et enracinées dans une culture donnée. Comme l'a remarqué J. Matešić (1985), l'équivalence constitue à vrai dire une notion-clé de toute la phraséologie contrastive. À ce niveau des linguistes admettent traditionnellement la dichotomie standard en **équivalence sémantique et formelle** (cf. E. Ehegötz, 1973; J. Solodub, 1982; T. Giermak-Zielińska, 2000; M. Sułkowska, 2000, 2001). Le plus souvent en analysant des expressions figées il faut se concentrer sur l'analogie sémantique, fonctionnelle et référentielle parce que l'identité formelle dans différentes langues est un phénomène assez rare. L'équivalence formelle qui se réalise par le parallélisme des composants lexicaux et par l'analogie dans la structure grammaticale et syntaxique ne peut être analysée qu'au niveau des locutions figées dites „ambulantes” (c'est-à-dire celles qui fonctionnent dans différentes langues naturelles parce qu'elles ont été formées par voie de polygenèse ou par calques), ou bien dans le cas où des langues confrontées sont semblables et appartiennent aux mêmes familles de langue. Dans d'autres cas, des différences grammaticales ou syntaxiques, plus ou moins importantes, empêchent

de trouver des équivalents formels. Elle peut être analysée tout au plus en acceptant certaines divergences naturelles. Pourtant p.ex. J. Solodub (1982) restreint la notion d'équivalence aux expressions parallèles sur le plan sémantique et formelle à la fois. Par contre B. Rejakowa (1982a, 1982b, 1986), examinant des locutions polonaises et slovaques dans les textes, note un autre phénomène: certaines structures polonaises et slovaques analogues en forme ne sont pas parallèles en sémantique. Mais faisant abstraction de cette observation, le plus souvent la correspondance formelle dans la structure grammaticale et lexicale des expressions traitées constitue l'indice important de leur analogie sémantique.

Le caractère multidimensionnel de l'équivalence interlinguale des expressions figées entraîne naturellement différents **classements des équivalents figés**. Comparons donc quelques approches possibles.

La double nature sémantique des unités figées constitue le point de départ dans la conception contrastive de E. Ehegötz (1990). Il distingue donc deux groupes d'équivalents, à savoir:

- Les équivalents figés directs → qui sont identiques du point de vue de leur signification, de leur structure interne et par conséquent, de leur image tropique.
- Les équivalents figés analogues → qui restent identiques au niveau significatif, mais qui diffèrent sur le plan de l'image.

J. Paszenda (1998) dans son article consacré aux études phraséologiques contrastives parle de trois types d'équivalence des séquences figées. Elle traite en même temps le critère sémantique et formel. Ainsi, nous pouvons indiquer:

- Équivalence totale → les phraséologismes sont identiques ou très semblables au niveau sémantique et formel (p.ex. *perdre la tête* (fr.), *perdere la testa* (it.), *stracić głowę* (pol.)).
- Équivalence partielle → les séquences ont une signification semblable, mais les structures lexico-formelles sont légèrement nuancées (p.ex. *Qui se sert de l'épée périra par l'épée* (fr.), *Chi di spada ferisce di spada perisce* (it.), *Kto mieczem wojuje, od miecza ginie* (pol.)).
- Équivalence zéro → les images tropiques exploitées sont complètement différentes, la référence et le sens figuré et conceptuel pouvant être quand même analogues (p.ex. *les chiens en lèveraient la queue* (fr.), *questo fa ridere i polli* (it.), *koń by się z tego uśmieł* (pol.)).

M. Basaj (1982), en travaillant sur un dictionnaire bilingue, propose une vision similaire tout en précisant la perspective et donnant plus de remarques. Selon M. Basaj il est possible de distinguer :

- Des expressions qui sont tout à fait identiques dans les langues analysées → leurs significations structurale et réelle sont homologues, de même que leurs composants sont semblables au niveau lexico-formel.
- Des séquences qui ont le même sens réel (figuré ou conceptuel), mais qui diffèrent au niveau lexical → Les différences lexicales peuvent entraîner dans ce cas-là certaines nuances sémantico-stylistiques, pourtant l'image tropique globale reste la même. Dans une telle situation les différences consistent le plus souvent en:
- des structures lexicales réduites ou plus développées;

- des changements au niveau de l'expression (p.ex. rections diverses, différents nombres, etc.).
- Des unités qui sont différentes sur le plan formel et lexical et qui, par conséquent, diffèrent au niveau de l'image tropique → cette catégorie est graduelle et se caractérise par un „continuum”, mais nous pouvons mentionner au moins deux groupes bien distincts de locutions possibles, à savoir:
- Ceux qui sont quand même semblables en ce qui concerne leurs images tropiques.
- Ceux qui sont absolument différents et qui devraient donc être nommés : parallèles sémantiques → leur niveau sémantique superficiel étant tout à fait différent, ils sont toutefois cohérents au niveau sémantique profond, étant donné qu'ils possèdent un sens conceptuel analogue.
- Des idiotismes → séquences qui ne possèdent pas d'équivalents phraséologiques dans d'autres langues.

La structure syntaxique et la composition lexicale des séquences figées constituent le point de départ dans la conception comparative de S. Vietri (1985) qui l'a appliquée à l'analyse des structures figées en italien et en anglais. Suivant ses critères, nous pouvons distinguer:

- Des expressions qui se caractérisent par une correspondance structurale p.ex. *Max vide le stelle* (it.), *Max saw stars* (angl.).
- Des unités qui, tout en ayant une structure semblable, ne sont pas identiques au niveau lexical p.ex. *Susie bruciò le tappe* (it.), *Susie cut corners* (angl.).
- Des séquences qui s'opposent sous l'angle structural ainsi que lexical p.ex. *Susie tagliò la corda* (it.), *Susie sneaked out* (angl.).
- Des expressions qui n'ont que des structures différentes dans les langues comparées p.ex. *Paul diede una lezione a Eva* (it.), *Paul taught Eva a lesson* (angl.).

S. Vietri (ibidem) focalise ses recherches plus approfondies également sur le phénomène de la correspondance lexicale. Ainsi, elle parle des cas où :

- La correspondance lexicale est parfaite → tous les composants d'une expression figée sont donc „traduits” littéralement dans un phraséologisme étranger, p.ex. *Paul costruisce castelli in aria* (it.), *Paul builds castles in the air* (angl.).
- La correspondance lexicale se limite à quelques éléments → p.ex. *Susie porta il cappello sulle ventitré* (it.), *Susie wears her hat over one ear* (angl.).
- Il n'y a aucun élément lexical en commun → p.ex. *Paul puntò tutto su una carta* (it.), *Paul put all his eggs in one basket* (angl.).

L. Zaręba (1978, 1988), travaillant sur un dictionnaire phraséologique polonais-français, propose un autre schéma permettant de confronter des séquences figées. Il ne s'occupe que des unités qui sont censées correspondre au niveau conceptuel ou fonctionnel, étant néanmoins tout à fait conscient que leur structure grammatico-syntaxique, l'image tropique, et encore le degré de figement ou le degré d'opacité sémantique peuvent être cependant différents.

Ainsi, aux fins d'une classification contrastive, il suggère d'adopter deux critères:

- celui de l'image (de la métaphore)
- celui d'équivalence (ou non équivalence) idiomatique

Du point de vue de l'image exploitée dans une expression figée, il est possible de distinguer deux groupes de structures:

- Unités qui font les mêmes images tropiques dans les langues analysées, p.ex. *avoir les mains liées* (fr.), *avere le mani legate* (it.), *mieć związane ręce* (pol.).
- Unités qui s'opposent au niveau de l'image tropique → À l'intérieur de cette catégorie nous pouvons dégager encore au moins deux sous-groupes, à savoir :
 - Les unités qui sont différentes, mais un peu parallèles au niveau de leurs images tropiques, p.ex. *avoir la tête sur les épaules* (fr.), *avere la testa sul collo* (it.), *mieć głowę na karku* (pol.).
 - Les unités très éloignées de ce point de vue, p.ex. *montrer le dos* (fr.), *volgere le spalle* (it.), *dać nogę* (pol.).

L'autre critère proposé par L. Zaręba (ibidem) concerne l'existence ou l'inexistence des équivalents idiomatiques. Zaręba souligne, fort à propos, que chaque langue possède un certain nombre d'expressions plus ou moins idiomatiques, c'est-à-dire propres et caractéristiques à cette langue seulement. À titre d'exemple, la séquence française *avoir un cheveu sur la langue* qui ne possède pas d'équivalents idiomatiques en polonais.

T. Giermak-Zielińska (2000) nous fait une autre proposition pour le traitement contrastif des séquences figées. Elle focalise ses recherches sur l'étude comparative des séquences à verbe support en français et en polonais. À travers une telle étude, nous voyons que l'équivalence sémantique et formelle des unités en question est graduelle. Prenant comme point de départ le verbe composant, nous pouvons distinguer les cas suivants :

- Les verbes des expressions polonaise et française correspondent, p.ex. *popelnić przestępstwo* (pol.) et *commettre un délit* (fr.).
- Le verbe de l'expression polonaise ne correspond pas au verbe de l'expression française, seuls leurs arguments correspondent → l'équivalence est donc basée sur les noms compléments, p.ex. *wywrzeć złość na kims* (pol.) et *passer sa colère sur qqn.* (fr.).
- Les deux expressions sont sémantiquement équivalentes, mais leurs structures et les verbes auxiliaires ne correspondent pas → la forme de la séquence est ainsi spécifique dans chacune des langues, p.ex. *dać nogę* (pol.) et *montrer le dos* (fr.).

Une autre approche intéressante a été proposée par A. Valli et E. Villagenes Serra (1998) qui ont analysé des expressions somatiques figées en français et en espagnol. À partir de leurs recherches, il est possible de distinguer quelques types d'équivalence :

- ◆ L'homologie totale → ce cas correspond à une identité totale sur le plan syntaxique entre les locutions comparées, qui développent parallèlement les mêmes significations, littérale et métaphorique, p.ex. *ne pas ouvrir la bouche* (fr.) et *no abrir la boca* (esp.).
- ◆ L'homologie partielle → où nous pouvons dégager quelques situations plus particulières, à savoir :
 - Le déterminant est différent p.ex. *parler entre ses dents* (fr.) et *hablar entre dientes* (esp.).

- L'élément modifieur est différent p.ex. *avoir le coeur serré* (fr.) et *tener el corazón en un puño* (esp.).
- La préposition est différente p.ex. *prendre qqn. par la main* (fr.) et *coger a uno de la mano* (esp.).
- Le verbe est différent p.ex. *venir du coeur* (fr.) et *salir del corazón* (esp.).
- Tout est différent dans l'expression, sauf le verbe et la partie du corps p.ex. *avoir du sang sur les mains* (fr.) et *tener los manos manchadas de sangre* (esp.).
- Tout est différent dans l'expression, sauf la partie du corps p.ex. *avoir les mains liées* (fr.) et *estar con las manos atadas* (esp.).
- ◆ La correspondance → les cas où la partie du corps est différente dans les unités comparées, p.ex. *faire qqch. pour ses beaux yeux* (fr.) et *dar algo por su cara bonita* (esp.).
- ◆ Le manque d'homologie et de correspondance → il s'agit ici des situations où les séquences confrontées diffèrent fortement au niveau tropique (les images métaphoriques s'opposent), ou même au niveau idiomatique (il n'y a pas d'équivalents idiomatiques parallèles), p.ex. *tirar de la lengua* (esp.) et *faire parler* (fr.); ou *hacer boca* (esp.) et *ouvrir l'appétit* (fr.).

Les analyses contrastives ainsi que les recherches de l'équivalence se révèlent intéressantes et spécifiques également au niveau des **proverbes**, unités figées historiquement typiques et spectaculaires. Dans la tradition de la phraséologie comparative, nous rencontrons donc des travaux consacrés uniquement à cette sous-classe d'expressions figées, de même que diverses méthodes applicables à leur analyse.

À titre d'exemple, M. Conenna (1987, 1988) appartient au groupe des linguistes spécialement attirés par l'aspect contrastif des unités parémiques. Dans ses recherches, elle traite les proverbes en français et en italien, et s'occupe des parémies dont le sujet est une proposition relative sans antécédent commençant par „qui” en français (p.ex. *Qui dort dîne*) et par „chi” en italien (p.ex. *Chi rompe paga*). Aux fins de son étude contrastive M. Conenna (ibidem) propose une comparaison minutieuse des séquences proverbiales sous l'angle lexical et syntaxique.

En ce qui concerne le niveau lexical, il est possible de mentionner les cas suivants:

- ◆ L'équivalence lexicale est totale, p.ex. *Qui sème le vent récolte la tempête* (fr.) et *Chi semina vento raccoglie tempesta* (it.). Conenna constate qu'elle se vérifie pour 10% du corpus analysé.
- ◆ L'équivalence lexicale est partielle, p.ex. *Qui femme a guerre a* (fr.) et *Chi dice donna dice danno* (it.). Le lexique des proverbes examinés présente une correspondance partielle pour 15% des cas.
- ◆ Il y a des différences lexicales, p.ex. *Qui court deux lièvres n'en prend aucun* (fr.) et *Chi troppo vuole nulla stringe* (it.). M. Conenna prétend qu'il n'y a que 5% des proverbes présentant une équivalence sémantique et parallèlement, des différences lexicales.

Sur le plan grammatical, M. Conenna (ibidem) remarque en général une correspondance formelle accentuée des structures des proverbes dans les deux langues. Mais elle note p.ex. une certaine alternance de futur en français et présent en italien *Qui*

bien fera bien trouvera (fr.) et *Chi fa bene trova bene* (it.) ; ou *Qui se sert de l'épée périra par l'épée* (fr.) et *Chi di spada ferisce di spada perisce* (it.).

Une autre approche contrastive traitant des proverbes est proposée par S. Mejri (1997) qui a mené l'étude comparative d'un échantillon de proverbes français d'un côté, arabes de l'autre. S. Mejri (ibidem) fait porter sa comparaison de deux points de vue: formel et sémantique.

À son avis, l'identité formelle trouve une illustration parfaite dans les énoncés proverbiaux qui n'appartiennent pas à une culture particulière parce qu'ils ont atteint un degré d'universalité tel qu'ils passent d'une langue à une autre sans le moindre changement. Il s'agit ici bien sûr d'une sorte de calques et d'emprunts linguistiques. Alors, pour parler de l'identité formelle des proverbes, il faut qu'ils possèdent:

- la même structure syntaxique;
- les mêmes unités lexicales;
- le même rythme binaire renforcé par la répétition de certaines formes;
- les mêmes formes tronquées.

L'identité formelle est partielle, elle peut porter alors :

- sur la structure syntaxique, le lexique étant globalement le même;
- sur la structure syntaxique seulement;
- sur l'organisation rythmique.

En ce qui concerne la comparaison au niveau sémantique, S. Mejri (ibidem) propose de confronter les proverbes en observant des figures et des images exploitées au cours de leur formation.

Ces derniers temps, des analyses intéressantes concernant les proverbes sont menées par M. Lipińska (2002, 2003, 2004), linguiste polonaise. En examinant des structures parémiques, elle propose p.ex. de déterminer le degré d'équivalence existant entre les prototypes des proverbes polonais et les prototypes des proverbes français.

3.3. Équivalence interlinguale des expressions somatiques figées en français, italien et polonais – résultats des analyses

L'auteur de cet article (cf. M. Sułkowska, 2003) a fait des analyses détaillées de l'équivalence interlinguale des expressions somatiques figées en trois langues naturelles. C'étaient deux langues romanes: français et italien d'un côté, et le polonais de l'autre. Le corpus ramassé comptait environ 2300 unités. Il englobait des expressions contenant des noms désignant des parties extérieures du corps humain, qui ont été sélectionnées des dictionnaires et des recueils phraséologiques (cf. Sources des expressions somatiques analysées). Les noms somatiques examinés se caractérisent par une **productivité variable**. Dans toutes les langues analysées on observe le plus d'unités formées avec les noms tels que *main, tête, oeil-yeux*. Par contre, le moins avec *aisselle, cheville, talon, menton-barbe*. Pourtant, il arrive que la productivité s'organise différemment dans chaque langue traitée. Cette question se manifeste p.ex. au niveau des noms désignant les parties des **extrémités supérieures et inférieures**. La productivité des noms tels que *bras-épaule, main, paume* s'organise différemment dans nos langues examinées. Le polonais est plus riche en expressions formées

à partir des noms tels que *main* et *paume* tandis qu'en français et en italien on rencontre plus souvent des expressions formées avec *bras-épaule*. P.ex en polonais: *być prawą ręką kogoś, brakuje ręk do pracy, oddać się w czyjeś ręce, rozkładać ręce, ręce mi od tego opadają, żyć z pracy własnych ręk*, et en français et en italien: *être le bras droit de qqn. / essere il braccio destro di qc., il manque de bras / manca di braccia, se donner dans les bras de qqn. / darsi nelle braccia di qc., écarter les bras / allargare le braccia, les bras m'en tombent / le braccia me ne cadono, vivre de ses bras / vivere delle proprie braccia*. Le substantif somatique *paume* n'est phraséologiquement productif qu'en polonais: *klaskać w dłonie, podać komuś pomocną dłoń, dłoń kogoś świerzbi, czytać z dłoni, uściskać sobie dłoń, mały jak dłoń*. (En français et en italien: *battre les mains / battere le mani, donner une main secourable à qqn. / dare man forte a qc., la main démange qqn. / qc. si sente prudere la mano, lire les lignes de la main / leggere la mano, se serrer la main / stringersi la mano, petit comme le poing / piccolo come il pugno*.) La productivité des noms désignant des parties des extrémités inférieures semble également intéressante dans une perspective contrastive. Le polonais crée plus de séquences avec le nom de *jambe* tandis que le français et l'italien en forment plus avec le nom de *ped*. Comparons. En polonais: *suchą nogą, być jedną nogą w grobie, bronić się rękami i nogami, wyjść nogami do przodu, stanąć na nogach, nogi czegoś (np. stołu, łóżka)*, et en français et en italien: *à pied sec / a piede asciutto, avoir un pied dans la fosse / essere con un piede nella fossa, faire des pieds et des mains / difendersi con le mani e con i piedi, partir les pieds devant / partire con i piedi davanti, se mettre sur pieds / mettersi in piedi, pieds de qqch. (p.ex. de la table, du lit) / piedi di q.c. (p.ex. di un tavolo, di un letto)*. De plus, les noms somatiques tels que *aisselle* ou *nuque* ne sont phraséologiquement productifs qu'en polonais: *nosić, trzymać coś pod pachą, pędzić na złamanie karku, mieć głowę na karku, siedzieć komuś na karku, zginać kark, mieć twarde, giętki kark, nadstawiać karku za kogoś, za coś*. Leurs correspondants français et italiens exploitent d'autres noms somatiques: *porter qqch. sous le bras / portare q.c. sotto braccio, aller à se casser le cou / andare a rotta di collo, avoir la tête sur les épaules / avere la testa sulle spalle, être sur le dos de qqn. / stare alle spalle di qc.*

Le corpus examiné a été aussi **classifié** du point de vue de l'équivalence interlinguale des expressions traitées (cf. M. Sułkowska, 2003). Étant donné que les langues confrontées se caractérisent par des structures grammaticales différentes, le pivot de l'équivalence s'organise autour de l'analogie métaphorique et autour des images tropiques. Après avoir analysé le matériau, nous avons proposé **le classement en trois groupes d'équivalents** (cf. M. Sułkowska, ibidem):

- **Homologues**
- **Correspondants partiels**
- **Idiotismes**

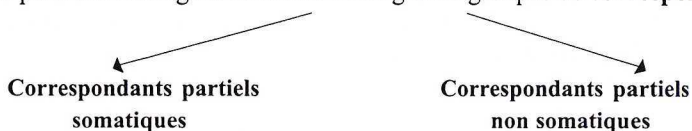
HOMOLOGUES (H) → Cas où les images tropiques dans les expressions confrontées sont les mêmes. Par suite, les expressions se caractérisent par l'équivalence sémantique et formelle. Elles sont similaires au niveau de la composition lexicale (les composants

lexicaux semblent être „traduits” littéralement dans d’autres langues, ou parfois ils donnent l’impression de correspondre au niveau synonymique), de même que sur le plan grammatico-syntaxique (la composition structurale ainsi que l’organisation formelle restent analogues). Il va de soi qu’elles impliquent les mêmes significations structurales et figées.

Pourtant, vu que nous comparons trois langues naturelles, à l’intérieur de la présente catégorie nous sommes contrainte de dégager encore plus de groupes, c’est-à-dire:

- ⇒ **HOMOLOGUES DANS TOUTES LES TROIS LANGUES COMPARÉES (H3).**
À titre d’exemple: *avoir les mains liées* (fr.), *avere le mani legate* (it.), *mieć związane ręce* (pol.).
- ⇒ **HOMOLOGUES AU NIVEAU DE DEUX LANGUES (H2).** Il arrive que l’homologie totale n’existe qu’au niveau des unités dans deux langues confrontées, la troisième possédant une image tropique différente. Cette homologie peut donc concerner:
 - Le français et l’italien, le polonais restant différent (H2: F=I), p.ex. *avoir qqch./qqn. sur les bras* (fr.) = *avere q.c./qc. sulle braccia* # *mieć coś / kogoś na karku*.
 - Le français et le polonais, l’italien restant différent (H2: F=P), p.ex. *jusqu’au cou* (fr.) = *aż po szyję* (pol.) # *fino alla gola* (it.).
 - L’italien et le polonais, le français diffère (H2: I=P), p.ex. *non sentire le mani* (it.) = *nie czuć rąk* (pol.) # *ne pas sentir de bras* (fr.).

CORRESPONDANTS PARTIELS (CP) → Le critère essentiel est ici l’opposition concernant l’image tropique et par suite, des différences formelles significatives au niveau lexical et parfois aussi, grammatical et syntaxique. En scrutant notre corpus, nous pouvons distinguer au moins deux grands groupes de **correspondants partiels**:



CORRESPONDANTS PARTIELS SOMATIQUES (CPS) → Les expressions comparées, tout en ayant des images tropiques différentes, s’appuient toutes sur les noms des parties du corps. Naturellement, nous pouvons parler ici des:

- Correspondants partiels somatiques dans les trois langues (CPS 3), p.ex. *lever le pied* (fr.) ≈ *volgere le spalle* (it.) ≈ *dać nogę* (pol.).
- Correspondants partiels somatiques au niveau de deux langues (CPS 2), la troisième séquence étant figée, mais non somatique, p.ex. *faire de son nez* (fr.) ≈ *fare di testa sua* (it.) # *robić po swojemu* (pol.).

Par analogie avec le classement des homologues, nous proposons de distinguer ici les correspondants partiels somatiques qui se manifestent :

- en français et italien (CPS 2 (F≈I)), p.ex. *avoir le front de f.qqch.* (fr.) ≈ *avere la faccia tosta di f.q.c.* (it.) # *mieć czelność coś zrobić* (pol.);

- en français et polonais (CPS 2 (F≈P)),
p.ex. *bête comme ses pieds* (fr.) ≈ *glupi jak noga stolowa* (pol.) # *sciocco come un'acca* (it.).
- en italien et polonais (CPS 2 (I≈P)),
p.ex. *tagliare la testa ad un affare* (it.) ≈ *ukręcić kark jakiejś sprawie* (pol.) # *étouffer une affaire* (fr.).

CORRESPONDANTS PARTIELS NON SOMATIQUES (CPNS) → Les séquences équivalentes se fondent ici sur des images tropiques, mais elles ne contiennent pas de noms somatiques. Seule une expression s'appuie sur le nom d'une partie du corps. Il faut encore préciser que tous les équivalents sont figés et idiomatiques. Nous proposons de sélectionner ici:

- Correspondants partiels non somatiques à une séquence somatique en français (CPNS: F), p.ex. *homme de main* (fr.), et *uomo d'azione* (it.), *człowiek czynu* (pol.).
- Correspondants partiels non somatiques à une séquence somatique en italien (CPNS: I), p.ex. *Le ore del mattino hanno l'oro in bocca* (it.), et *L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt* (fr.), *Kto rano wstaje, temu Pan Bóg daje* (pol.).
- Correspondants partiels non somatiques à une séquence somatique en polonais (CPNS: P), p.ex. *z czyjegoś ramienia* (pol.), et *au nom de qqn.* (fr.), *in nome de qc.* (it.).

IDIOTISMES (I) → Il s'agit ici des cas qui ne sont idiomatiques et figés que dans une seule langue confrontée. Les équivalents potentiels des unités en question sont donc transparents et tout à fait littéraux. Ils n'appartiennent évidemment pas aux catégories figées. Dans une telle situation, ni la forme ni la dichotomie significative ne peuvent être semblables. À la vérité, nous avons ici affaire à la traduction littérale du sens figuré des idiotismes. Citons quelques exemples: *avoir un cheveu sur la langue* – idiotisme français (IF), *non ricordare dalla bocca al naso* – idiotisme italien (II), *poszło mu w pięty* – idiotisme polonais (IP).

Les analyses décrites plus haut permettent de tirer quelques conclusions en chiffres, à savoir:

- Les homologues englobent 67% du corpus traité.
- Les correspondants partiels constituent 22%.
- Les idiotismes concernent 11%.

Au niveau des **homologues** eux-mêmes, l'homologie trilingue touche 55%, par contre 45% sont des homologues dans deux langues. Le 3/4 de ce nombre ce sont des expressions homologues en français et en italien.

Sur le plan des **correspondants partiels**, les correspondants partiels somatiques constituent la majorité des cas (75%). De plus, les correspondants partiels somatiques dans les trois langues atteignent 59%, et les correspondants ne se manifestant que dans deux langues atteignent 41%.

Les résultats de notre analyse se révèlent très intéressants sur le plan des **correspondants partiels non somatiques** et sur le plan des **idiotismes**. À ce niveau c'est la langue polonaise qui se caractérise par le nombre le plus élevé des correspondants partiels non somatiques et des idiotismes.

Les résultats mis en chiffres font voir que les langues examinées semblent être assez homologues du fait que les expressions homologues constituent 9/13 de toutes les unités examinées. Pourtant, il est incontestable que ce sont le français et l'italien qui se caractérisent par le degré plus élevé en ce qui concerne leur analogie phraséologique. Ce fait reste prouvé par le grand pourcentage des homologues dans ces langues et la minorité des idiotismes et des correspondants partiels non somatiques. En outre, les examens traités confirment la thèse que la communauté culturelle ainsi que l'appartenance aux mêmes familles de langue renforcent considérablement des analogies sur le plan du figé.

4. Conclusion

La revue de différentes conceptions applicables à l'analyse de l'équivalence interlinguale des expressions figées, qui a été présentée dans cet article met en évidence que cette question constitue en fait un problème-clé de toutes les recherches contrastives du figement. De plus, elle se révèle aussi très importante au niveau pratique parce qu'il est impossible de traduire des expressions figées ou de créer leurs dictionnaires dans différentes langues sans chercher et sans trouver des équivalents potentiels. Il résulte des conceptions proposées que l'équivalence des structures figées est un phénomène de „continuum”. Cette équivalence possède un caractère graduel. D'un côté, elle est bornée par des unités tout à fait correspondantes quant à leur aspect sémantique et formel, de l'autre – par des idiotismes, c'est-à-dire par des unités privées de correspondants de toute sorte. Ni les unes, ni les autres ne posent de plus grands problèmes à l'analyse. Mais ce qui est le plus intéressant, et le plus complexe à la fois, se trouve quelque part entre les extrêmes. La description de cette entité graduelle s'avère donc plus compliquée et plus hétérogène, ce qui est confirmé par la multitude de conceptions et de solutions possibles.

En outre, les analyses focalisées sur l'équivalence interlinguale des expressions figées prouvent que:

- Le processus de figement, commun à toutes les langues, s'organise différemment dans chacune d'elle. Par conséquent, des structures figées issues de ce processus sont autres et peuvent poser des problèmes en ce qui concerne leur équivalence mutuelle.
- Les unités formées par voie de polygenèse, calquées ou empruntées sont en général analogiques dans différentes langues et ne posent pas problèmes quant à leur équivalence.
- Les différences grammaticales et formelles dans des structures de langue constituent, à côté des divergences culturelles, un facteur important qui empêche l'équivalence interlinguale des expressions figées.
- En analysant le problème de l'équivalence des unités figées il faut prendre en considération de multiples aspects de ce phénomène cherchant à la fois des correspondants très proches du point de vue sémantique, fonctionnel, référentiel et, si possible, également du point de vue formel.

Références citées

- Ballard, M. (1992). *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris, Nathan Université.
- Bally, Ch. (1951). *Traité de stylistique française*, vol. I, II, Paris, Klincksieck.
- Basaj, M. (1982). Ekwiwalencja tłumaczeń frazeologizmów, *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, vol. I.
- Catford, J.C. (1965). *A Linguistic Theory of Translation*, Oxford, OUP.
- Conenna, M. (1987). Aspetti lessico – sintattici della traduzione di proverbi. Comunicazione presentata durante il simposio: *Vertere. Traduzione / interpretazione*, Salerno, 5–8 maggio 1987.
- Conenna, M. (1988). Sur un lexique-grammaire comparé de proverbes, *Langages*, 90.
- Ehegötz, E. (1973). Zur Konzeption eines polnisch – deutschen phraseologischen Wörterbuchs, *Zeitschrift für Slawistik*, 18.
- Ehegötz, E. (1990). Versuch einer Typologie von Entsprechungen im zweisprächigen phraseologischen Wörterbuch, *Zeitschrift für Slawistik*, 35/4.
- Giermak-Zielińska, T. (2000). *Les expressions figées – propositions pour un traitement contrastif*, Publications de l'Institut de Philologie Romane, Université de Varsovie.
- Gréciano, G. (1984). L'irréductibilité de l'expression idiomatique à sa paraphrase..., *Recherches en pragma-sémantique*, Metz, Études publiées par G. Kleiber.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français – noms composés et autres locutions*, Collection l'Essentiel Français, Éditions Ophrys.
- Hernández-Sacristán, C. (1994). *Aspects of Linguistic Contrast and Translation*, Frankfurt a/M., P. Lang.
- Jakobson, R. (1959) On Linguistic Aspects of Translation, R.A.Brower (réd.), *On Translation*, Cambridge, Mass. – Nowy Jork, Harvard University Press.
- Kade, O. (1968). Zu Fall und Gesetzmässigkeit in der Übersetzung, *Beiheft zur Zeitschrift Fremdsprachen I*, Leipzig.
- Koller, W. (1979). *Einführung in die Übersetzungswissenschaft*, Heidelberg, Queller & Meyer.
- Komissarow, W.N. (1980). Lingwistika pieriewoda, *Mieżdunarodnyje otnoszenija*, Moskwa.
- Lewicki, A.M. (1982). O motywacji frazeologizmów, *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, vol. I.
- Lipińska, M. (2002). L'équivalence des proverbes prototypiques polonais et français, *Kwartalnik Neofilologiczny*, XLIX, 3/2002.
- Lipińska, M. (2003). *Les proverbes prototypiques – polonais et français*, Łask, wyd. Leksem.
- Lipińska, M. (2004). *L'équivalence des proverbes polonais et des proverbes français*, Łódź.
- Matešić, J. (1985). Problemy ruskiej i niemieckiej frazeologii, *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, vol. II.
- Mejri, S. (1997). *Le figement lexical*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, Série: Linguistique, vol. X.
- Nida, E. (1964). *Towards the Science of Translating*, Leiden, Brill.
- Paszenda, J. (1998). The dog, pig and other animals in phraseological units depicting human unhappiness in English, Polish and German, *Topics in Phraseology*, vol. 1, Katowice.
- Pym, A., (1992). *Translation and Text Transfer*, Frankfurt a/M., P. Lang.
- Rejakowa, B. (1982a). Ekwiwalencja tłumaczenia związku frazeologicznego o identycznej strukturze formalnej i znaczeniowej w przekładach z jęz. słowackiego na jęz. polski, *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, vol. I.

- Rejakowa, B. (1982b). Frazologiczna homonimia międzyjęzykowa, *Stalość i zmienność związków frazeologicznych*, Lublin, Uniw. M. Curie-Skłodowskiej, Red. A.M. Lewicki.
- Rejakowa, B. (1986). *Związki frazeologiczne o identycznej lub podobnej budowie morfologicznej w języku słowackim i polskim*, Ossolineum.
- Roberts Roda, P., Pergnier, M. (1987). L'équivalence en traduction, *META* vol. 32, no 4, 392–402.
- Skorupka, S. (1969). Podstawy klasyfikacji jednostek frazeologicznych, *Prace Filologiczne*, vol. XIX.
- Skorupka, S. (1982). Klasyfikacja jednostek frazeologicznych i jej zastosowanie w leksykografii, *Z problemów Frazologii Polskiej i Słowiańskiej*, vol. I.
- Solodub, J. (1982). K voprosy o sovpadenii frazeologičeskich oborotov v različnych jazykach, *Voprosy jazykoznanija*, vol. 2.
- Sułkowska, M. (2000). Quelques réflexions sur l'équivalence sémantique et syntaxique des expressions figées (au niveau du français, italien et polonais), *Neophilologica*, vol. 14, Wyd. UŚ, red. W. Banyś.
- Sułkowska, M. (2001). Problèmes méthodologiques et pratiques dans la description des séquences figées, *Opera Romanica*, vol. 2.
- Sułkowska, M. (2003). *Séquences figées. Étude lexicographique et contrastive. Question d'équivalence*, Katowice, Wyd. UŚ.
- Valli, A. et Villagenes Serra, E. (1998). Locutions figées comprenant un nom „partie du corps” en espagnol et en français, *Le figement lexical*, Éd. S. Mejri, A. Clas, G. Gross, T. Baccouche.
- Vietri, S. (1985). *Lessico e sintassi delle espressioni idiomatiche – una tipologia tassonomica dell'italiano*, Napoli, Liguori Editore.
- Vinay, J.-P. et Darbelnet, J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction*, Paris, Didier.
- Zaręba, L. (1978). Quelques noms d'animaux dans les expressions idiomatiques françaises (étude contrastive franco-polonaise), *Języki Obce w Szkole*, z. 1.
- Zaręba, L. (1988). *Polskie i francuskie frazeologizmy w ujęciu leksykograficznym*, Rozprawy habilitacyjne UJ.

Sources des expressions somatiques analysées

- Baldini, M. (1996). *Mille proverbi italiani*, Roma, Newton & Compton editori s.r.l.
- Ciesielska-Borkowska, S., Dobrzyński, J. i in. (1980). *Grand dictionnaire français-polonais*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Di Natale, F., Zacchei, N. (1996). *In bocca al lupo! – Espressioni idiomatiche e modi di dire tipici della lingua italiana*, Perugia, Edizioni Guerra.
- Dubois, J. (éd.) (1979). *Larousse de la langue française*, Librairie Larousse.
- Folena, G. (1981). *Dizionario italiano-francese*, Paris, Larousse.
- Kochan, B., Zaręba, L. (1999). *Idiomy polsko-francuskie (Expressions idiomaticques polono-françaises)*, Warszawa, PWN.
- Krzyżanowski, J. (red.) (1969–1978). *Nowa księga przysłów i wyrażen przysłowiowych polskich*, Warszawa, Państwowy Instytut Wydawniczy.
- Lapucci, C. (1993). *Il dizionario dei modi di dire della lingua italiana*, Garzanti.
- Maloux, M. (1960). *Dictionnaire des Proverbes, Sentences et Maximes*, Paris, Larousse.
- Masłowsky, D. i W. (1997). *Przysłowia innych narodów*, Katowice, Videograf II.

- Mazanek, A., Wojtowiczowa, J. (1986). *Idiomy polsko-włoskie*, Warszawa, Państwowe Wyd. Naukowe.
- Meisels, W. (1993). *Podręczny słownik włosko-polski, polsko-włoski*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Montreynaud, F., Pierron, A. (1984). *Dictionnaire de Proverbes et Dictons*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Pittàno, G. (1992). *Frase fatta capo ha – Dizionario dei modi di dire, proverbi e locuzioni*, Bologna, Zanichelli.
- Quartu, B.M. (1993). *Dizionario dei modi di dire della lingua italiana*, Milano, Biblioteca Universale Rizzoli.
- Radicchi, S. (1985). *In Italia – Modi di dire ed espressioni idiomatiche*, Roma, Bonacci editore.
- Rey, A., Chantreau, S. (1997). *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Rey-Dedove, J., Rey, A. (éd.) (1993). *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Salwa, P., Szeleszyńska, M. (1993). *Wybór idiomów włoskich*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Skorupka, S. (1967). *Słownik frazeologiczny języka polskiego*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Słobodska, M. i in. (1997). *Słownik przysłów*, Warszawa, Przedsiębiorstwo Wyd. Harald G Dictionaries.
- Stawińska, K. (1997). *Przysłowia polskie-Przysłowia francuskie*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Stawińska, K. (1998). *Idiomy francuskie w ćwiczeniach*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Vitale, G. (1964). *Principali espressioni idiomatiche italiane*, Genova, Edizioni „B.P.”.
- Zaręba, L. (1995). *Polsko-francuski słownik frazeologiczny*, Warszawa, Wyd. Naukowe PWN.
- Zaręba, L. (2000). *Słownik idiomatyczny francusko-polski (Dictionnaire idiomatique français-polonais)*, Kraków, Universitas.
- Zingarelli, N. (1998). *Lo Zingarelli – Vocabolario della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli.